



Commissariat Général

.....

Commissariat des Services Généraux

Sollicitation publique de manifestations d'intérêt

Recrutement de deux cabinets pour la prestation de services de contrôle et de suivi des travaux de construction et de réhabilitation des infrastructures de l'aire de repos des gros porteurs des zones A, B et C de Cinkassé

AMII N° 001/2025/OTR/CG/CSG/DAL-PRMP

1. L'Office Togolais des Recettes (OTR) dispose des fonds afin de financer le recrutement de deux cabinets pour la prestation de services de contrôle et de suivi des travaux de construction et de réhabilitation des infrastructures de l'aire de repos des gros porteurs de Cinkassé, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché de: **Recrutement de deux cabinets pour la prestation de services de contrôle et de suivi des travaux de construction et de réhabilitation des infrastructures de l'aire de repos des gros porteurs de Cinkassé composé de deux missions à savoir :**
 - **Mission 1 :** Recrutement de deux cabinets pour la prestation de services de contrôle et de suivi des travaux de construction et de réhabilitation des infrastructures de l'aire de repos des gros porteurs de la Zone A de Cinkassé ;
 - **Mission 2 :** Recrutement de deux cabinets pour la prestation de services de contrôle et de suivi des travaux de construction et de réhabilitation des infrastructures de l'aire de repos des gros porteurs des Zones B et C de Cinkassé.

2. La mission de chaque bureau de contrôle et de suivi est subdivisée en deux types de tâches :
 - a) **tâches administratives** notamment l'établissement des procès-verbaux des réceptions techniques, la vérification de la conformité du point de vue qualitatif (type et état) et quantitatif (nombre) ; la tenue à jour d'un journal de chantier; La coordination entre les différents intervenants ainsi que celle de l'exécution de l'ensemble des travaux ; la rédaction du rapport de démarrage des travaux et de fin des travaux, ainsi que les rapports mensuels d'avancement des travaux; l'assistance au maître d'ouvrage pour le règlement des litiges ; l'établissement des outils de surveillance environnementale (fiche d'indicateurs, tableau de bord environnemental, fiche de non-conformité environnementale...), etc ;
 - b) **tâches techniques** notamment les contrôles techniques et le suivi des travaux ainsi que la sauvegarde environnementale et sociale, etc.

La durée de la mission 1 est de onze (11) mois pour le contrôle et le suivi des travaux de

- la Zone A et de huit (08) mois pour la mission 2 pour le contrôle et le suivi des travaux des zones B et C.
3. Les candidats intéressés sont invités à manifester leur intérêt pour la prestation des services décrits ci-dessus en fournissant les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les services.
 4. Les candidatures seront évaluées sur la base des critères ci-après :
 - la nature des activités du candidat et le nombre d'années d'expérience : **15 points requis**
En rapport à ce critère, les candidats doivent fournir les documents indiquant la nature de leur activité ainsi que l'année de leur création.
 - Les références du candidat concernant l'exécution des missions de contrôle des travaux d'aménagement de plateforme, routes, gares routières, parkings, et de construction de bâtiments à usage du grand public : **45 points requis**
Pour apprécier les candidats par rapport à ce critère, il est demandé aux candidats de prouver qu'ils ont mené au moins **quatre (04)** missions de contrôle des travaux d'aménagement de plateforme, routes, gares routières, parkings, et de construction de bâtiments à usage du grand public.
 - L'organisation technique et managériale du cabinet : **10 points requis**
Les candidats doivent fournir une présentation claire de leur organisation (organigramme à l'appui) managériale, matérielle etc....
 - les qualifications générales et le nombre de personnels professionnels : **30 points requis**
Afin d'apprécier la qualification du personnel professionnel permanent, les candidats fourniront les copies des diplômes de tout le personnel proposé avec leurs CV.
 5. Il est demandé aux candidats de fournir ces informations en ne dépassant pas **cinquante (50) pages**. Les candidats peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives.
 6. Une liste restreinte de six (06) candidats présentant au mieux les aptitudes requises pour exécuter les prestations sera établie par l'Autorité contractante ; ces candidats présélectionnés seront ensuite invités à présenter leurs propositions techniques et financières et un candidat sera sélectionné selon la méthode de : « **Sélection fondée sur la qualité et le Coût (SFQC)** ».

Les pièces administratives suivantes sont à fournir :

a) Pour les candidats communautaires

- 1- Une (1) copie certifiée de la Carte d'identification fiscale ou toute pièce équivalente en cours de validité ;
- 2- Un (1) extrait du Registre du Commerce et du Crédit Mobilier (RCCM) ;
- 3- Une (1) attestation de non faillite datant de moins de trois (03) mois ;

- 4- Un (1) **original** du quitus fiscal datant de moins d'un (01) an ou de l'attestation de régularité fiscale datant de moins de trois (03) mois ;
- 5- Une (1) attestation de l'Inspection du Travail et des Lois Sociales (ITLS) datant de moins de trois (03) mois ;
- 6- Un (1) **original** Quitus social datant de moins de six (06) mois ;
- 7- Un (1) **original** de l'attestation du paiement de la taxe parafiscale de régulation.

b) Pour les candidats étrangers :

- 1- Un (1) extrait du Registre du Commerce et du Crédit Mobilier (RCCM) ;
- 2- Une (1) attestation de non faillite datant de moins de trois (03) mois dans le pays d'origine du candidat ;
- 3- **Un (01) original** de l'Attestation de paiement de la taxe parafiscale de régulation sur des marchés antérieurs (à compter de septembre 2011).

A l'exception du **quitus fiscal** ou de l'**attestation de régularité fiscale** et de l'**attestation de paiement de la taxe parafiscale de régulation** qui doivent être fournis en **original**, toutes les autres pièces peuvent être des copies légalisées

7. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au sujet des documents de référence à l'adresse ci-dessous et aux heures suivantes : **08h 00 à 12h 00 et de 15 h à 17h 00 (heure locale) du lundi à vendredi**. Les termes de référence sont disponibles à la même adresse et sur le site web de l'OTR : www.otr.tg.
8. Les manifestations d'intérêt rédigées en français devront être déposées sous plis fermés, à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le **03. FEV. 2025** à **16 heures 00 min**, heure locale et porter expressément la mention :

**« RECRUTEMENT D'UN CABINET POUR LA PRESTATION DE SERVICES DE
CONTROLE ET DE SUIVI DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION ET DE
REHABILITATION DES INFRASTRUCTURES DE L'AIRE DE REPOS DES GROS
PORTEURS DE LA ZONE A DE CINKASSE »**

A l'attention de :

**Madame la Personne Responsable des Marchés Publics
Office Togolais des Recettes, Commissariat Général
41, Rue des Impôts, 02 BP 20823 Lomé – TOGO
Tél : (+228) 22 53 14 82 –
E-mail : marches-publics@otr.tg**

Fait à Lomé, le **03. FEV. 2025**

Par la Personne Responsable des Marchés Publics et po
le Directeur de l'Administration de la Logistique



Hadjira JOBO